

[Texte]

European countries, what they call social benefits, a series of social benefits, are financed through a pot, which looks like our CPP, of contributions either only by the employers, like we have seen in several countries, or a mixed employer-employee; and all the mixes exist, by the way.

We have here some examples; for example, Belgium. Earnings-related pension, with means-test income supplement for the elderly, is both an employer-employee, like the CPP, and their general tax revenues. The total rate of contribution is 15.8%; 7% employee, 8.8% employer. In France it is 8% employer, 4% employee... point something—for a total of 13%, and so on and so forth. You have different models, but they pay more than just pensions out of these pots of money.

So, your question—are Canadians ready to pay more for the CPP to get more pensions out of the CPP?... is quite hypothetical. I will continue to inform Canadians—and so will the work of your committee—of the serious problem. In the Canadian tradition, either of the private sector right now or of the existing CPP has always been paid for half and half, employer-employee. I am not proposing a change in that; I have no reason to, because it is a tradition that exists. That is the way we did it in Canada, so I always assumed, and all of us always assumed, I must say—nobody told me a different viewpoint in all of the discussions we had—that we would continue, whatever the scheme adopted—much bigger CPP combination or private sector—that it would be anything other than a 50-50 split employer-employee. It will be more than today; there is no doubt about that. People do not like raising taxes. It is like raising taxes, somehow. It is done on your pay cheque through a deduction at source. I mean, it is complicated to ask if people want to do that; the answer is surely that they do not. But I think it is key to make the case that all Canadians be covered with a private pension bigger than exists now.

Mr. Dantzer: I very much agree. That is right, but I think it is very important that those same Canadians know exactly what they are going to have to pay for increased benefits. There is no such thing as a free lunch in pension.

Madam Bégin: That is what you will discuss with them.

Mr. Dantzer: A lot of people seem to think there is, but there is not, and that is what I really want to get at in terms...

[Traduction]

la plupart des pays européens, les prestations à caractère social, comme on les y appelle, sont une série de prestations financées par une caisse commune qui ressemble un peu à notre R.P.C., laquelle est alimentée soit uniquement par les employeurs, comme c'est le cas dans plusieurs pays, soit à la fois par les employeurs et par les employés, et je m'empresse d'ajouter que toutes les formules coexistent en Europe.

Nous avons sous les yeux certains exemples, ainsi celui de la Belgique. Les pensions liées au revenu, complétées par un supplément de revenu en fonction des besoins pour les personnes âgées, représentent un régime financé à la fois par les employeurs et les employés, un peu sur le modèle du R.P.C., et également par les recettes fiscales générales. Le taux global de cotisation est de 15.8 p. 100, soit 8.8 p. 100 pour les employeurs et 7 p. 100 pour les employés. Cela, c'est le cas de la Belgique. En France, le pourcentage est de 8 p. 100 pour les employeurs et de 4 p. 100 pour les employés, grosso modo, le total étant de 13 p. 100, et je pourrais ainsi multiplier les exemples. Les modèles sont donc différents, mais il n'en reste pas moins que ces caisses communes alimentent bien plus que les pensions.

Donc votre question: les Canadiens sont-ils disposés à payer davantage pour bénéficier de leur R.P.C., est parfaitement hypothétique. Je vais poursuivre ma mission qui est d'informer les Canadiens—et vous allez d'ailleurs en faire de même au Comité—pour qu'ils soient au fait de ce problème très grave. Au Canada, que ce soit dans le secteur privé comme c'est le cas actuellement ou encore dans le cadre du R.P.C. actuel, les deux parties ont toujours cotisé moitié, moitié. Je ne me propose pas de changer cette tradition, car je n'aurais aucune raison de le faire puisqu'elle existe déjà. C'est de cette façon que nous avons toujours procédé au Canada et j'ai toujours supposé, comme nous tous—et dans toutes mes discussions je n'ai jamais entendu personne avancer le point de vue inverse—que nous allions continuer dans ce sens, quel que soit le régime adopté en fin de compte—un R.P.C. étoffé ou combiné avec le secteur privé—il continuerait à être financé également par les employeurs et les employés. Bien sûr, il sera différent de ce qu'il est aujourd'hui, cela ne fait aucun doute. Personne n'aime voir relever les impôts, mais dans une certaine mesure cela y équivaut plus ou moins. Cela se fait par des retenues à la source. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il n'est pas simple de demander aux gens s'ils le veulent, car il est évident, j'imagine, qu'ils ne le veulent pas. Toutefois, c'est absolument fondamental, pour autant qu'on veuille que tous les Canadiens soient assurés et bénéficient d'une pension plus élevée qu'actuellement.

M. Dantzer: Je suis assez d'accord avec vous. Vous avez raison, mais il n'empêche qu'il est vraiment très important que ces contribuables sachent exactement ce que ces relèvements des prestations vont leur coûter. Dans le domaine des pensions, rien n'est gratuit.

Mme Bégin: Et c'est de cela que vous allez devoir leur parler.

M. Dantzer: Enormément de gens semblent le croire, mais ce n'est pas le cas et c'est précisément ce que je voulais vous faire dire...